

CONDITIONS D'ADMISSION

▪ Inscriptions

Etude des résultats scolaires sur les deux dernières années avec – **si nécessaire** – un entretien avec la famille et l'élève, sur la motivation et le choix de la section.

Une fois l'admission accordée, il est remis à la famille un dossier complet d'inscription.

▪ Frais de dossiers

- **50 €** (Non remboursables en cas de désistement)

▪ Participation des familles (tarif annuel)

- Collège + 3 PP : **950 €**
- Bac Pro : **950 €**
- Bac Général + Techno. : **1 300 €**

▪ Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est obligatoire pour les élèves scolarisés au collège et en 3 PP selon un tarif annuel approximatif de **1 180 €** (tarif susceptible d'être modifié en fonction du nombre de jours de scolarité)

Pour tous les autres élèves, deux possibilités :

Une formule annuelle au prix de **6,80 €** le repas (de septembre à mai) multiplié par le nombre de jours de scolarité.

Une formule de repas occasionnel à **7,20 €** en créditant la carte scolaire via la plateforme Ecole Directe.

▪ Action sociale

Pour les dépenses de scolarité et de cantine, un service social de L'ORT est à l'écoute. En cas de difficultés financières sérieuses, demander un dossier de bourse. Le service se prononcera au vu des justificatifs fournis par la famille (revenus et charges).

▪ Bourse Nationale

- L'Établissement est habilité à recevoir les boursiers nationaux.

▪ Prêt des Livres scolaires

- L'ensemble des livres vous est prêté à la rentrée scolaire. Deux chèques de caution vous seront demandés (de 100 et 150 euros). **Ces chèques seront conservés** par notre service comptabilité et vous seront restitués à la fin de l'année scolaire dans la mesure où **tous les livres sont rendus et en bon état**. Dans le cas contraire, ces chèques pourront être encaissés.

**Moyen d'accès au LYCEE ORT
RTM : Bus N°18 Arrêt CURTEL
Ou FIFI TURIN**
